

## APPEL A PROPOSITION DE SESSIONS SPECIALES

Chères et chers collègues,

Le 56<sup>ème</sup> colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF) et le 12<sup>ème</sup> Colloque l'Association Roumaine de Science Régionale se tiendront à lasi (Roumanie), du 4 au 6 juillet 2019.

Comme dans les colloques précédents, en parallèle des sessions spécifiques de la thématique du colloque et des sessions récurrentes, il est possible de proposer l'organisation de sessions spéciales qui entrent dans le champ de la science régionale.

Les propositions de sessions spéciales devront être retournées pour le **01 décembre 2018** et envoyées à l'adresse <u>asrdlf2019@gmail.com</u>

## Thématiques spécifiques au colloque 2019 :

- T1 Échelles territoriales et « mise en territoire » du développement durable, approche comparative Est-Ouest-Sud-Nord. Le développement territorial durable, quels périmètres pour quelles gouvernances ?
- T2 Les nouveaux enjeux, outils et formes d'opérationnalisation des actions de développement territorial durable en Europe et dans le monde.
- T3 Développement métropolitain, dynamiques territoriales à toutes échelles et enjeux de cohésion territoriale. Approche comparative Est-Ouest-Sud-Nord.
- T4 Préservation de la nature et des ressources, économie circulaire, adaptation au changement climatique, maîtrise des consommations foncières, nouveaux défis pour les villes et les régions ? Analyse comparée Est-Ouest- Sud Nord.
- T5 L'innovation territoriale au service du développement durable
- T6 Les défis du développement territorial durable pour la formation des aménageurs et développeurs.

## Rappel des thématiques récurrentes :

- A Méthodes et modélisation
- B Ressources et facteurs de la croissance régionale et urbaine soutenable
- C Politiques régionales et urbaines, évaluation
- D Développement des territoires
- E Concurrence spatiale, économie publique, fiscalité locale et territoriale
- F Économie urbaine, territoire, espace, théorisation et modélisation

## Consignes aux organisateurs des sessions spéciales :

Les organisateurs d'une session spéciale doivent soumettre un argumentaire scientifique développé sur la fiche de présentation jointe à cet appel. Cet argumentaire doit présenter la thématique proposée pour la session spéciale ainsi que l'appel à soumission de communication. La langue de la session est traditionnellement le français, mais l'organisateur peut proposer une session en anglais ou une session bilingue. Le comité d'organisation encourage fortement les organisateurs de sessions spéciales à solliciter eux-mêmes les communications, en particulier celles provenant de jeunes chercheurs (doctorants ou jeunes docteurs).

Le choix des communications qui seront retenues pour chaque session sera fait à partir d'une double évaluation (un membre du comité scientifique et un organisateur de la session spéciale).

Le nombre de sessions spéciales est limité à 30.

Les résultats de l'évaluation des propositions par des membres du comité scientifique, validés par le comité d'organisation, seront annoncés aux proposants le 15 décembre 2018. L'appel général à communication sera lancé le 20 décembre 2018 et ouvert jusqu'au 20 février 2019.